

COMMUNE DE MERIGNIES

DELIBERATIONS du jeudi 25 janvier 2018

DEPARTEMENT du NORD	
ARRONDISSEMENT de LILLE	
CANTON de TEMPLEUVE	
Nombre de Conseillers en exercice	23
de Présents	19
de Votants	22
<u>Nota.</u> – Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération est affichée à la porte de la Mairie. La convocation du Conseil avait été faite le mardi 16 janvier 2018 Le Maire	

DETR garderie.doc

L'an deux mille dix huit, le jeudi vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal de la Commune de MERIGNIES étant assemblé en session ordinaire, en mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Francis MELON,
Étaient présents : F.MELON P.DHALLEWYN B. GHYSEL A.M.RICHARD F.MULLEM Y.PRUVOT J.P.POUZADOUX M.H.CAUDRELIER F.DRECQ M.C. LE LAY L.KOCHANSKI J.VOISIN J. JACQUEMIN J. P.FLEURY M.BAUDEN A.DEPLANQUE V. PESSEMIER G.CHOQUET H.CAUCHY

Absents : M.DECOTTIGNIES(pouvoir à F Drecq), O.FRISON (pouvoir à F Melon), P. LEVECQ , S.WILK (pouvoir à A Deplanque)

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; *Anne-Marie RICHARD* ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE PERISCOLAIRE DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il peut être attribué une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) comprise entre 20% et 40 % des travaux dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle garderie périscolaire rue de la Chantraine.

Le coût estimatif des travaux s'élève à : **952 290.00 € HT**

Il propose au Conseil de l'autoriser à présenter le dossier de demande de subvention et monter le dossier de financement correspondant dont le coût sera inscrit au budget primitif 2018.

Après examen et délibéré, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander cette subvention auprès des services de l'Etat.

Délibération adoptée par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à MERIGNIES, le jeudi 25 janvier 2018

Ont signé le présent Registre, les Membres présents.

Le Maire Francis MELON

SUBVENTION AUX SINISTRES DU CYCLONE IRMA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le cyclone Irma a ravagé l'île de Saint Martin le 6 septembre 2017 .

L'harmonie des « amis réunis » de Pont à Marcq a décidé de venir en aide aux sinistrés de Sandy Ground à Saint Martin en organisant un concert et en récoltant des dons qui seront reversés à une association locale.

Après examen et délibéré , le Conseil Municipal accepte de verser au bénéfice de L'harmonie des amis réunis une subvention de 400 €

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2018 au compte 6574

Délibération adoptée par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à MERIGNIES, le jeudi 25 janvier 2018

Ont signé le présent Registre, les Membres présents.

Le Maire Francis MELON

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le département du Nord a décidé de mettre en place une politique de soutien aux projets du quotidien et de proximité aux villages et bourgs de moins de 5 000 habitants.

Dans ce cadre, il peut être attribué une subvention de 40% du montant des travaux.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 952 290.00 € HT.

Il propose au Conseil Municipal de l'autoriser à présenter le dossier de demande de subvention, et monter le dossier de financement correspondant dont le coût sera inscrit au budget primitif 2018.

Délibération adoptée par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à MERIGNIES, le jeudi 25 janvier 2018

Ont signé le présent Registre, les Membres présents.

Le Maire Francis MELON